



**Raison sociale : Ecole de conduite Mathis**  
**Siret : 81409792900016**  
**Adresse mail : ecole-de-conduite-mathis@orange.fr**  
**Téléphone : 01.40.34.21.43**

**Agrément Préfectoral : E1607500050**  
**Numéro de formation professionnelle : 11755655375**  
**Code NAF: 8553Z**  
**10 rue Mathis 75019 Paris**

## **Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire forfait 20H/30H**

### **1) Préambule**

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est  $\leq$  à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est  $\leq$  à 3,5 tonnes

### **2) Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire**

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

### **3) Les prérequis**

- avoir minimum 17 ans
- être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- savoir lire, écrire et communiquer en langue française
- avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- ne pas être atteint d'une pathologie incompatible avec la conduite automobile (arrêté du 21 décembre 2005)

### **4) Le public visé**

Tous publics

### **5) Délai D'accès**

Délai immédiat entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

### **6) La durée de la formation**

20 heures (minimum légal obligatoire) / 30 heures en fonction du tarif choisi pendant 1 an



**Raison sociale : Ecole de conduite Mathis**  
**Siret : 81409792900016**  
**Adresse mail : ecole-de-conduite-mathis@orange.fr**  
**Téléphone : 01.40.34.21.43**

**Agrément Préfectoral : E1607500050**  
**Numéro de formation professionnelle : 11755655375**  
**Code NAF: 8553Z**  
**10 rue Mathis 75019 Paris**

#### 7) Les objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen théorique et pratique du permis de conduire de la catégorie B
- Apprendre à conduire un véhicule en circulation
- Sensibiliser aux différents risques de la route

#### 8) Programme et contenu de la formation

- **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne des renseignements d'ordre général sur l'élève
  - La seconde son expérience de la conduite
  - La troisième, sa connaissance du véhicule
  - La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
  - La cinquième, ses habiletés
  - La sixième, sa compréhension et sa mémoire
  - La septième, sa perception
  - La huitième, son émotivité
- **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les 9 thèmes officiels :
    - L : Dispositions légales en matière de circulation routière
    - C : Le conducteur
    - R : La route
    - U : Les autres usagers de la route
    - D : Réglementation générale et divers
    - P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
    - M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
    - S : Équipements de sécurité des véhicules
    - E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
  - **Une formation pratique**

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres. Elle repose sur les 4 principales compétences du REMC

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
<b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li><li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li><li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li><li>- Démarrer et s'arrêter</li></ul>

Raison sociale : Ecole de conduite Mathis

Siret : 81409792900016

Adresse mail : [ecole-de-conduite-mathis@orange.fr](mailto:ecole-de-conduite-mathis@orange.fr)

Téléphone : 01.40.34.21.43

Agrément Préfectoral : E1607500050

Numéro de formation professionnelle : 11755655375

Code NAF: 8553Z

10 rue Mathis 75019 Paris

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avvertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'écoconduite</li> </ul>

#### 9) Modalités d'évaluation et Méthodes mobilisées :

- Pour la **formation théorique** : remise d'un livre de code reprenant les 9 thèmes officiels pour l'ETG ainsi que d'un packweb, accessible 24h/24h, fournissant des vidéos en ligne et des tests, une salle de cours équipée de moyens multimédia. Le pack web vous permet d'apprendre, de vous entraîner et de vous évaluer.
- Pour la **formation pratique** : remise du livret d'apprentissage reprenant les 4 compétences du REMC. Votre progression est notée dans la fiche de suivi de formation complétée par le moniteur. Les leçons de conduite se font dans des véhicules à boîte manuelle avec un moniteur expérimenté. A la fin de votre formation votre moniteur vous fera un examen blanc pour vous évaluer afin de vous présenter à l'examen pratique.

#### 10) Sanction de la formation : les examens

##### 10.1. L'examen théorique général

L'épreuve du code de la route a été privatisée. Elle se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé qui a l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30 euros, dure 30 minutes avec 40 questions et 4 vidéos. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel. L'école de conduite Mathis ne se charge pas de la prise de rendez-vous pour l'examen.



**Raison sociale : Ecole de conduite Mathis**  
**Siret : 81409792900016**  
**Adresse mail : ecole-de-conduite-mathis@orange.fr**  
**Téléphone : 01.40.34.21.43**

**Agrément Préfectoral : E1607500050**  
**Numéro de formation professionnelle : 11755655375**  
**Code NAF: 8553Z**  
**10 rue Mathis 75019 Paris**

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

### 10.2. L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, l'examen est réalisé par un inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement.

L'évaluation est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend les critères suivants :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
- un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

#### **11) Accessibilité aux personnes en situation de handicap et modalités :**

- La salle d'accueil est accessible aux PMR
- La formation théorique est accessible aux PMR,
- La formation pratique n'est pas accessible aux PSH.

#### **12) Indicateurs de réussite**

Résultats à l'examen pratique du permis de conduire

ANNEE	NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTES	REUSSITE EN %
2018	111	43.24
2019	103	42.71



**Raison sociale : Ecole de conduite Mathis**  
**Siret : 81409792900016**  
**Adresse mail : [ecole-de-conduite-mathis@orange.fr](mailto:ecole-de-conduite-mathis@orange.fr)**  
**Téléphone : 01.40.34.21.43**

**Agrément Préfectoral : E1607500050**  
**Numéro de formation professionnelle : 11755655375**  
**Code NAF: 8553Z**  
**10 rue Mathis 75019 Paris**